L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

LUNDI MATIN, 5 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISÈRES DE PARIS.

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

[illegible] PARTIE.

LES ENFANTS VOLÉS.

PAR OCTAVE FÉRÉ.

XVI.

LA NUIT DU DIX-HUIT DÉCEMBRE.

— Ah ! il vous semblait, dit-il en dardant de nouveau son regard sur ses interlocuteurs. Oui, peut-être bien, dans ma jeunesse, j'aurais entrepris cela à moins; mais, ma foi, les temps sont devenus si durs et la police si gênante.... C'est à prendre ou à laisser.

— Va donc pour ce que tu me demandes.

— Alors, marché conclu.... Vous avez bien apporté des arrhes ?

— Voilà cinq louis; Vincent te fournira le reste.

— Très bien. Où est l'homme ? Car je suppose, ajouta-t-il toujours avec son regard sinistre, qu'il s'agit d'un homme.... *cette fois !*

Il appuya si étrangement sur ces deux mots, que le particulier au feutre gris tressaillit.

— C'est un homme, répondit il, mais la chose n'est pas pour aujourd'hui ni pour les prochains jours peut-être ; seulement sois prêt dès que Vincent te fera signe.

— C'est bon, on le sera.

— Pour plus de facilité, cet homme devant aller en voyage, tu pourras le suivre et lui faire son affaire loin de Paris, quand tu trouveras une bonne occasion.

— Parfait, tonnerre ! parfait !

— Je crois même que tu gagneras ton argent avec une double satisfaction.

— En vérité ! et pourquoi, s'il vous plaît !

— Parce que l'homme que tu vas tuer pour mille francs, tu avais juré de le tuer pour rien, et qu'il se nomme ....Léonard Dorbans.

— Le bijoutier !.... exclama le bandit, en sautant en bas de sa couche. Le bijoutier !.... Ah ! ah ! ah !.... fit-il en s'emportant en un effroyable accès de rire. Ah ! ma parole, si ça n'était pas une affaire bâclée, je vous aurais fait une remise de moitié.

En s'emparant de force de la main que l'autre ne lui tendait pas, il la serra dans les siennes, en riant toujours de son horrible rire.

Nous connaissons maintenant tout ce qu'il nous importait de savoir sur la présence simultanée à Rouen de Léonard Dorbans et du bandit attaché à ses pas.

Asperginos, mêlé à cette double intrigue, comptait bien aussi en exploiter le double profit. Du fond de ses ténèbres, il appelait cela faire de la haute banque.

Cet être pourri jusqu'à la moëlle des os se plaisait de préférence dans les basses intrigues, et son âme avilie et repue de corruption ne trouvait plus de saveur au mal que quand il descendait aux bas fonds de la scélératesse.

Il avait promis à Bouton-de-Rose une grande lutte d'athlètes, mais il en organisait une autre qui devait donner à la première un caractère qui lui souriait d'autant plus que, tandis que le public ne verrait dans l'arène que deux lutteurs se disputant la palme de la force physique, il y verrait, lui tout seul, le duel de deux ennemis animés l'un contre l'autre d'une haine implacable.

Il savourait cette satisfaction intérieure, lorsque Léonard se présenta le matin, bien avant l'heure des exercices et des représentations, pour lui rappeler sa promesse.

Quand il pénétra dans la baraque de toile, les marmots piaillaient et se gourmaient dans un coin, le plus loin possible de la sultane Valdé, accroupie ou tailleur sur le théâtre, et raccommodant les bas auxquels Bouton-de-Rose, en lui faisant un noir au mollet, avait la veille occasionné un accroc.

En l'apercevant, l'abominable créature rajusta son corsage, mais non pour se couvrir les épaules, et lissa rapidement ses bandeaux avec ses doigts; puis, mettant en avant ses deux mains, chargées de bijoux de chrisocal,—ces mêmes mains que Poucet accusait d'être énormes, et qu'elle croyait de bonne foi modelées sur l'antique,—elle lui fit signe d'approcher avec un sourire de protection des plus encourageans... si encourageant, qu'il se refusa avec un effroi comique à en chercher la signification.

Le fait est qu'Eléphantine avait un cœur, et que ce cœur proportionné sans doute au développement du reste de sa personne, était d'une sensibilité extrême. Du temps qu'elle était Colombine, elle ne dédaignait point les hommages; la rivalité d'Asperginos et de Mimi-Faux-Col avait été le dernier reflet de ses conquêtes. Retenue maintenant au rivage et à la baraque par sa grosseur, elle n'avait pas pour cela perdu ce goût et l'appréciation, et la veille, pendant qu'Asperginos constatait les façons élégantes et la tournure distinguée de son nouveau sujet, la sultane se livrait à une appréciation toute pareille, mais qui la portait à la rêverie, l'aimable et volumineuse enfant !

Adoucissant donc jusqu'aux notes les plus flutées l'éraillure occasionnée à son organe par son faible pour le rogome,

—Hé ! monsieur Goliath, dit-elle, bonjour !

Tout préoccupé qu'il était, Léonard baptisé Goliath à l'improviste et pour les besoins de la représentation de la veille par le banquiste, ne put s'empêcher de sourire légèrement du spectacle qui lui était offert gratis, et répondit :

—En vérité, sultane, vous êtes magnifique ainsi !

On se rappelle qu'en ce négligé du matin, la couche de graisse de ses plantureuses épaules formait son seul fichu.

Elle se garda bien d'y ajouter le moindre voile, mais baissant les yeux avec décence et minaudant :

—Vous vous moquez, fit-elle la bouche en cœur. Ce n'est pas bien, de la part d'un beau jeune homme comme vous.

Léonard rencontra sans le vouloir le regard illuminé dont elle ponctua ce compliment, et il commença à comprendre ce qu'avait dû jadis éprouver Joseph dans un entretien analogue.

Cependant, comme il avait peu de confiance dans son nouveau patron, il sentit la nécessité de ne pas se mettre mal avec la patronne, et comme c'était aussi une flatterie qu'on quêtait en cet instant,

—Je vous répète qu'avec ces épaules-là, fit-il, toutes les belles dames des plus grands bals ne seraient que des nabotes.

La femme colosse s'épanouit à cette métaphore.

—Oh ! vous me flattez ! Goliath ! vous me flattez !... fit-elle. Mais, chut ! reprit-elle tout bas, voici le marquis, pas un mot de ce doux entretien devant lui, il est jaloux !... et il vient toujours mal à propos.

Notre héros, avouons-le, ne poussa pas la galanterie jusqu'à partager cette opinion; il trouva au contraire qu'Asperginos ne pouvait arriver plus à point.

Cependant, il jugea que la femme phénomène avait peut-être raison, quant au surplus, et que le saltimbanque en était venu à ce point de dégradation d'être jaloux de cette montagne de chair.

Du moins, son œil cynique et méchant les aperçevant en conversation leur lança-t-il un regard de méfiance. Il ne les aborda pas moins avec son perpétuel sourire sarcastique.

—Déjà levé, l'Hercule ! fit-il. Tu es donc bien pressé de causer ?

—Puisque nous en sommes convenus...

—Certainement ! certainement ! Et en passant, tu faisais comme cela un doigt de cour à Eléphantine... Va, mon fils, ne te gêne pas ! La belle Géorgienne est habituée à recevoir les hommages les plus huppés, et les fastes de la cour du khan, son papa, disent qu'elle ne les a pas toujours dédaignés.

—Tiens, marquis, fit la grosse femme, veux-tu que je te dise ? Tu veux gouailler, mais tu as une [illegible]

—Allons, ne bats d'intervenir Léonard, appréhendant que la brouille ne se mît dans le ménage à cause de lui, ne vous fâchez pas, patrons, ce serait mal commencer la journée. Je venais te chercher, marquis; es-tu prêt ?

—De pied en cape.

—Alors faisons ce que nous avons à faire avant la première séance.

—Viens, dit Asperginos.

Et comme le cabaret d'en face était l'endroit le plus propice, ils s'en allèrent dans ce même cabinet où le saltimbanque avait eu son entrevue avec Célestin Goulard.

Mais on n'entre pas au cabaret sans consommer. Asperginos, décidé à bien faire les choses afin de stimuler son artiste, et jaloux le vice dominant était plutôt la prodigalité que l'avarice, commanda le déjeuner. La recette de la veille le lui permettait.

Tant qu'on eut besoin des allées et venues de la fille d'auberge, on ne renferma dans les banalités, et Léonard qui avait hâte d'arriver au fait et qui touchait à peine aux plats, aborda enfin la question.

—C'était inutile, dit Asperginos, ce qui est promis est promis. Tu veux parler de la nuit du 18 décembre ; parlons-en.

Il s'appuya des deux coudes sur la table ; Léonard, placé en face de lui, en fit autant pour éviter qu'il parlât haut, et il commença :

"Nous disons donc le 18 décembre. Il y aura quatre ans de cela dans trois semaines. Je venais de faire une tournée [illegible] à Neuilly, et, ne voulant pas m'éloigner de Paris pendant la mauvaise saison, j'étais en train de m'organiser pour passer les fêtes de la fin de l'année et du mois de janvier à Boulogne

"Il faisait beau, mais un froid de loup. J'avais envoyé en avant, dans l'après-midi, la grande maringotte avec le pitre, Eléphantine, qui commençait à engraisser, et les mômes, et je m'étais réservé pour conduire de mon plus tard, attendu que j'avais dans Neuilly des crapauds d'anglais qui ne me perdaient pas de vue, à cause de quelques méchantes dépenses, j'avais réservé le petit berlingot pour filer nuitamment, sitôt la soirée assez noire, par des détours à moi connus, en évitant les rues.

"Ça n'était pas le plus court, mais c'était le plus économique.

"Bref, ça m'avait amené dans le chemin que tu connais sans doute et qui est bordé d'un côté par la rivière, de l'autre par des habitations isolées les unes des autres et par les charmilles du bois de Boulogne, qui n'était pas encore retissé comme on le voit aujourd'hui.

Le berlingot était chargé, j'avais été obligé de forcer la marche jusqu'au bout de Neuilly, et le mulet qui traînait la carcasse se trouva si époumoné que je fus obligé de m'arrêter à un coude du chemin pour le laisser souffler.

"Le bras de la rivière était pris presque jusqu'au milieu ; il faisait une lune superbe, mais un vent qui vous coupait. Je jetai une couverture sur le mulet, qui menaçait de tomber de misère, et je me mis à battre la semelle sur le chemin, pour prendre patience et ne pas me laisser geler.

"Tout à coup, au milieu du silence, voilà que j'entends, pas très loin de moi, un bruit singulier, des voix étouffées, et puis comme des plaintes et des gémissements.

"Je me glisse le long d'une haie jusqu'au coude en question, et j'aperçois une femme, une jeune femme, suivant toute apparence, qui venait de sortir de la petite porte de l'habitation la plus proche, et qui tenait dans ses bras un enfant qu'elle posa à terre, et qui pouvait avoir trois ans.

"En même temps, elle dit à un homme tout enveloppé d'un manteau, dont le collet relevé et les rebords d'un grand chapeau ne me permettaient pas de voir les traits ;

"—Le voici, Gaston, et puisque tu veux l'embrasser, embrasse-le, que ta [illegible], n'est-ce pas, le pauvre petit.

Ici le saltimbanque fit une pause, avala un verre de vin, et dit en manière de parenthèse :

—Vrai, pour quelqu'un qui n'aurait pas été aguerri et philosophe, il y aurait eu à s'attendrir en entendant cela. Mais je suis philosophe, j'en ai vu bien d'autres, et je me vante d'être plus curieux que sentimental.

Léonard s'était juré de rester impassible; il ne sourcilla pas à cette première phrase, qui pourtant suspendait un récit auquel il attachait un prix inestimable.

Asperginos poursuivit :

"Ce n'était que le début d'une bien autre affaire ! L'homme au manteau ayant fait mine d'embrasser l'enfant, lui tout à coup à la jeune femme, qui était vraisemblablement une jeune fille :

"—Ecoute, ma chère, il ne s'agit pas de faire des façons, ni de simagrées, si tu m'aimes comme tu me l'as répété tant de fois, tu vas me laisser le petit.

"Ah ! tonnerre ! il aurait fallu la voir s'élancer pour le reprendre de la terreur entre ses bras.

"—Mon enfant !.... vous voulez m'enlever mon enfant !... s'écriait-elle.

"Et elle se débattait si fort qu'il en était inquiet et se plaça entre elle et la petite recula entr'ouverte pour l'empêcher de rentrer.

"—Voyons, voyons, ma chère Clémence, faisait-il en mettant dans sa voix un accent historique pour l'apaiser, calme-toi, écoute-moi, ne t'emporte pas ainsi !... Cet enfant est à moi autant qu'à toi, et nous l'aimons également.....

"—Non ! non ! s'écria-t-elle en le serrant plus fort, vous ne l'aimez pas plus que vous ne m'aimez moi-même !..... Ah ! c'était encore une entrevue sous prétexte de l'embrasser, et vous veniez, vous veniez pour me le voler !...Ah ! vous êtes toujours le même, l'homme des lâchetés et des trahisons !

"C'était un homme très fort pourtant, car il ne se laissa pas emporter par ces injures, et répondit avec un calme que j'admirai :

"—Allons, ma chère, ne t'exalte pas ainsi sans motif. Ecoute-moi, te dis-je, deux minutes, et tu verras que je veux ton bien plus encore que le mien.... Ton frère peut revenir. Or, quel sera son premier soin ? de te reprocher ce qu'il appellera ton déshonneur et de jurer de tirer vengeance de celui qu'il appellera aussi ton séducteur.

"Il nous importe donc également à toi et à moi de nous mettre en garde contre ce qu'il pourrait tenter, en nous assurant un gage, un otage, contre lequel sa colère s'émoussera. Ce gage, c'est ton fils. Ce cher petit, mis en sûreté par moi, deviendra notre sauvegarde et notre paratonnerre. Je connais le caractère de Raymond, il n'osera rien tenter contre toi ni contre moi, s'il a la conviction que l'existence d'un être innocent, qui tient à lui, quoi qu'il fasse et qu'il dise, par les liens du sang, serait compromise dans cette vengeance....Comprends-tu enfin !...

» — Ah ! tenez, répondit impétueusement la jeune mère, ce que je comprends c'est que vous êtes un homme abominable, c'est que vous avez fait quelque pacte horrible, ténébreux, dont je ne me rends pas compte, et qu'en effet il vous faudrait un préservateur, une victime expiatoire. Oh ! je n'en suis plus, voyez-vous, à croire aveuglément à vos paroles et à m'incliner sous vos ordres !.......Non ! non !...... Depuis que je suis mère, la lumière et la force me sont venues !..... Vous n'aurez pas mon fils !..... Et si mon frère me tue, eh bien ! il ne fera que son devoir, après tout, puisque j'ai été assez lâche pour déshonorer notre nom !»

» — Clémence ! répéta l'homme, il me faut l'enfant !

» — Jamais !

» — Prends garde !.... il me le faut absolument !..

» — Tu me tueras plutôt !..... D'ailleurs, je ne suis pas seule, et si ma mère aveugle ne peut venir, Mathurine est là..... Ah ! tu vas voir.... A moi !.... commença-t-elle à crier.

» Mais à ce cri, il répondit par un signal ; un homme que je n'avais pas aperçu sortit d'un renfoncement, s'élança sur la jeune femme, et ce fut une lutte pleine d'intérêt et d'émotion, dans laquelle les deux complices s'efforçaient par dessus tout de comprimer les cris de la mère et les plaintes de l'enfant.

» La jeune femme soutenait cette lutte si disproportionnée avec une énergie vraiment remarquable.»

— Et tu n'intervins pas ! demanda Léonard, oubliant dans son indignation son serment de ne pas interrompre.

— Ma foi non, répondit cyniquement le saltimbanque ; je n'ai pas pour habitude de me mêler de ce qui ne me regarde pas ; et puis à quoi bon, pour une femme à moi inconnue, m'aller fourrer dans cette bagarre ?.... Chacun a ses principes.

» Où en étais-je ?.... Ah ! à la bataille. Il arriva ce qu'il devait arriver, l'homme au manteau resta maître de l'enfant, pendant que la mère se débattait encore contre le complice. La pauvre fille ! elle aurait mieux fait d'abandonner une partie perdue, car elle avait affaire à un rude brigand, je dois le dire...... Il ne la ménageait pas, et, transporté d'une colère aveugle, il la renversa sous ses coups, et bien qu'elle tomba en poussant un cri perçant, comme je n'en ai jamais entendu.

» Puis elle resta sans mouvement sur le chemin.

» Alors il se rapprocha de celui qui tenait l'enfant et lui dit :

» — Je crois qu'elle a son compte.... j'ai eu la poigne trop lourde !

» Et ils se sauvèrent en tournant le chemin où je me tenais en observation.

» Surprise !

» — Tu as tout vu ? me dit l'homme au manteau.

» — Tout, répondis-je : mais ne craignez rien ; le saltimbanque est discret par état......

» — Et par intérêt, me dit l'homme, en me glissant un porte monnaie.

» Au même instant, nous entendîmes une voix de femme qui se lamentait et qui criait :

» — Morte !.... ma pauvre demoiselle !..... morte !.....

» Je m'avançai pour voir, et j'aperçus une vieille femme, attirée par le dernier cri de la victime, et qui pleurait à sanglots, agenouillée près d'elle.

» — Va voir si c'est vrai, me dit l'homme qui m'avait payé.

» Comme, après tout, je n'avais rien à me reprocher, j'allai, faisant mine d'offrir mon secours ; mais tout ce que la vieille remarqua, ce fut mon accoutrement hétéroclite, et elle s'écria avec un nouvel effroi en se renversant à demi-morte elle-même :

» — Un saltimbanque !..... un saltimbanque !

» Sans me déconcerter, je tâtai le pouls de la jeune femme ; il ne donnait plus une seule pulsation. Alors je revins vers les deux compagnons :

» — Le coup est fait, leur dis-je, elle est bien morte !

» A ces mots, celui qui avait tout conduit poussa un gros blasphème :

» — Morte ! dit-il. Mais alors, je n'ai plus besoin de l'enfant !..... Au diable ! voilà ma combinaison manquée !...... Que faire de ce môme ?

» — Parbleu ! répliquai-je, donnez-le-moi.

» Et il me le donna.»

Voilà, mon cher Goliath, de point en point, l'histoire de la nuit du 18 décembre.

Léonard, sombre et impassible comme le destin, dominant ses émotions et les battements de sa poitrine, demanda :

— Et cet enfant ?

— Cet enfant, mon très cher, avant-hier encore, j'aurais pu avoir l'honneur de te le présenter.

— Et aujourd'hui ?

— Disparu.

— Ah ! c'est impossible ! exclama-t-il en se dressant avec exaltation. Tu mens !

— Demande à tous les autres ; il venait de se sauver avec deux camarades, lorsque tu m'es tombé du ciel pour le remplacer sur mon théâtre.

— Tu jurerais cela ?

— Par le Styx, si tu le désires.

— Et tu n'as pu découvrir !......

— Rien, absolument rien ! Ce n'est pas faute de les avoir cherchés..... Mes meilleurs sujets !

— Oh ! cependant, il faudra bien les retrouver.

— Je n'y épargnerai pas ma peine, tu peux m'en croire.

— Et je t'aiderai..... Mais un autre point encore : ces deux misérables, les assassins de la jeune femme ?...

— Ah ! je te l'ai dit, il y en a un que je n'ai pu voir.

— Et l'autre ?

— L'autre, fit le saltimbanque avec une indifférence moqueuse et affectée, c'est différent.... Tu le connais aussi bien que moi.

— Son nom ! son nom !

— C'est un de tes ennemis intimes.... Célestin Goulard, le bandit de la Californie.

— Oh ! merci, celui-là je le retrouverai.

— J'aime à le croire, et il n'aura peut-être pas beaucoup de chemin à faire.

(A continuer.)

SPECTACLES.

SALLE DE L'OPERA.

LUNDI 12 NOVEMBRE 1866.

Grand concert dramatique EN 3 PARTIES DONNÉ AU BÉNÉFICE DE

G. CURTO,

ASSISTÉ PAR

MR. FERNANDO, artiste baryton de Paris, MRS. J. M. A. DAVIS, MLLE EMMA FAIREX, MLLES. J. R. E. E., L. C.,

Et un grand concours de ses amis amateurs.

3nov Orchestre complet dirigé par Robert Meyer.

Théâtre de l'Opéra,

Direction de M. Paul Alhaiza.

JEUDI 8 NOVEMBRE,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AU

Bénéfice de Mr. P. Alhaiza,

Composée de

Ouverture de FRA DIAVOLO, Musique de M. Auber.

REDEMPTION,

Pièce en cinq actes et un prologue, de M. OCTAVE FEUILLET.

Au 4me acte, intermède musical :

Les couplets de la Coupe [Galathée].

Chantés par Mme CAMBIER.

Air de Jérusalem,

Chanté par Mlle Hélène LEROUX.

PRIX DES PLACES :

Premières............ $3

Parterre............ 2

Troisièmes............ 1

Les personnes qui désirent se procurer des billets à l'avance sont priées de s'adresser aux Bureaux du Contrôle du Théâtre de l'Opéra, tous les jours, de 10 heures à 4 heures, à partir du mercredi 31 octobre.

30 oct—jusq. 8 nov

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

Lundi soir, 5 novembre, ET TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE, GRAND OPERA ITALIEN, de Mme Ghioni et de Signor Susini, sous la direction de Max Strakosch.

4 nov—

Théâtre St-Charles.

OPERA ITALIEN.

LUNDI SOIR, 5 NOVEMBRE,

Grande représentation de souscription et d'ouverture de la célèbre

Grande Troupe d'Opéra Italien de Mme Ghioni et de Signor Susini.

MAX STRAKOSCH............DIRECTEUR.

La Direction a le plaisir d'annoncer le début, à la Nlle-Orléans, du célèbre premier ténor,

Signor Ettore Irfre.

engagé à un prix énorme, qui a obtenu le plus de succès, de tous les artistes de l'opéra italien de Max Maretzek, à l'Académie de Musique de New York.

La saison sera inaugurée par

IL TROVATORE,

Grand Opéra en quatre actes, de Verdi.

Mme ANGIOLINA GHIONI, dans son grand rôle de Leonora.

Mme PATTI STRAKOSCH, dans son célèbre rôle d'Azucena.

Signor ETTORE IRFRE (son début à la Nouvelle-Orléans) dans le rôle de Manrico.

Signor MARRA—Comte de Luna.

Signor COLETTI—Fernando.

CHEF D'ORCHESTRE............SIGNOR NICHOLAO.

Mardi soir, seconde représentation de ERNANI—Début du Signor SUSINI

Mercredi—Première représentation à la Nouvelle-Orléans de CRISPINO E LA COMARE (Le Cordonnier et la Fée). Opéra Comique des FRERES RICCI.

Les places les plus reculées en souscription seront vendues.

Prix d'Entrée— Premières, $2 Parquet, $1 50, Familles, $1 ; Galeries, 50 et 25 cents.

La vente des places pour chacune des représentations se continue au contrôle du théâtre, ou au magasin de musique de Grunewald.

2 nov

Académie de Musique,

Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

Représentation tous les soirs et le SAMEDI à midi.

SAMEDI, à Midi.

Les merveilleux FRERES HANLON, les premiers acrobates du monde. — La célèbre FAMILLE BRIGNOT et la célèbre FAMILLE CAMOS, avec la troupe colossale de l'Académie.

4nov

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,

En gros seulement.

BLANGAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

☞ L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite.

30 oct—☞

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 49 & 51.

[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. McGinder............Directeur.

L'ÉDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des coquilles, des monnaies, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde s'y trouvent.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de léopards, de singes, oiseaux, &c., &c., sera exposée journellement au Musée. On y voit également des jongleurs et des artistes chinois. L'intrépide BELLE LOUISE et ses animaux ajoutent aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 10 octobre. 3 oct

Grand Bal,

DONNÉ par la Société des Amis de la Gaîté, le samedi 10 novembre 1866, au bénéfice des victimes des inondations en France, dans la salle de la Société, rue Royale, 173.

DIRECTEURS :

X. Détroit, Thevenet, Ch. Maugin, Narcisse de Lamalmaison, Ph. Forget, V. Bourdais, J. Decoump, E. Logre.

COMMISSAIRES :

L. Gruber, L. Maillard, L. Striets, L. Leblanc.

PRIX D'ENTRÉE............$1.50

On trouvera des cartes d'entrée et des invitations pour dames, chez tous les directeurs et commissaires, chez M. Rivera, No 156, rue Royale, et au No 177 de la même rue. 4 nov—7f

Grand Bal Paré et Masqué et régalia.

Sera donné par le "Conclave Fraternité," Ordre des S.·. W.·. M.·., (Sept sages.) SAMEDI SOIR, 10 novembre 1866, au MECHANICS INSTITUTE.

—Directeurs—

Hon. J. T. Monroe,	L. Palma,	L. Power,
J. Bernstein,	G. Stith,	M. de Lagarrigue,
M. B. Dubuisson	M. Lister,	A. Sambola,
D. Bertrand,	M. A. Calongne,	A. Desmarest,
A. Gastinel,	F. Smith,	E. Abadie,

Commissaires :

M. Pons,	A. Ojeda,	P. Dominguez,
J. P. Gros,	F. Ney,	F. Raffi,
P. Reliaspio,	Léon Lambert,	A. Thro.

Pour les invitations de dames, s'adresser à L. Power greffier de la 3me Cour de District, au greffe.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, doivent être adressées à A. Pons, rue de la Vieille-Levée, No 281, jusqu'au 6 novembre 1866.

PRIX DU BILLET—$3, 00. A vendre par un des Directeurs à la "Maison Blanche" aux magasins de musique de Grunewald et de Blackmar, rue du Camp.

24 oct 11.jrs

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.—

Ligne de Morgan.

Départ, MARDI, 6 novembre, à huit heures du soir.

Passage à la cabine pour Galveston : $15

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le fret pour Lavaca sera livré sans frais d'allège.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes

I. C. HARRIS,

commandant J. B. Lockwood, partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,

4 nov. Au coin des rues Camp et Commune.

POUR MOBILE, DIRECTEMENT.

Ligne Morgan— Steamers de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE JOURNALIER.

Le fret sera reçu à des prix réduits selon le nouveau tarif. Départ, LUNDI, 5 Novembre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf

MARY,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine A. L. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

4 nov—2f Au coin des rues Camp et Commune.

Ligne de steamers de la Havane et de la Nouvelle-Orléans, de Spofford, Tileston & Co.

Départs réguliers pendant la saison.

Le steamer favori

TRADE WIND,

commandant Arthur Champion, partira pour la Havane, directement, MARDI, 6 novembre, à 8 heures du soir, de son wharf au pied du 19, Premier District. Pour fret ou passage [excellents emménagements] s'adresser à

B. DOWD, agent, rue Poydras No 110,

J. M. MORALES & Co., agents à la Havane.

29 oct—

Pour MANDEVILLE et MADISONVILLE, tous les jours, excepté le dimanche.

Et pour COVINGTON, tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

Départ de COVINGTON le LUNDI matin.

Le steamer

LAURA,

De la malle, à basse pression, à aubes et fin marcheur, partira à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Le SAMEDI, le steamer partira à l'arrivée du convoi de midi.

LOUIS FRIGERIO Jr.

20 oct—1m No 36, rue de Chartres

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2500	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK	2200	"	Vandier, "
HAVANA	2000	"	Whitman, "
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "
MATANZAS	1400	"	
MISSOURI	1400	"	Hudson "

Le vapeur

MONTEREY,

Edwards, commandant,

Partira MERCREDI, 7 novembre 1866, à 8 h. A. M., —

Le vapeur

HAVANA,

Whitman, commandant,

Partira SAMEDI, 10 novembre 1866, à — du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent, 38 rue Carondelet, Nlle-Orléans,

C. K. GARRISON, président, No 5, Bowling Green, New-York.

15 sept—☞

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord :

St-LAURENT	Bocande	Samedi 3 nov.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 17 nov
VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi 1er déc
EUROPE	Lemarie	Samedi 15 déc.

Prix du passage en or.

Premières classes, $135. Secondes classes, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détail s'adresser à

GEO. MACKENSIE, agent, 58 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 127 Commune, A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Hâvre, chez William Iselin & Cie.

☞ Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir les billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127 rue de la Commune. 3 nov☞

POUR RIO JANEIRO. Départ : le 20 novembre. Un magnifique brick A 1, fin voilier, et ayant des beaux emménagements pour passagers quittera ce port comme ci-dessus, s'il se trouve assez de fret ou de passagers pour entreprendre le voyage. Pour conditions et fret s'adresser chez

J. M. ORIOL,

31 oct 35, rue Natchez.

Ancienne ligne des Négociants.

Goélettes paquebots régulières de Mobile

Une ou deux goélettes de la ligne partiront, tous les jours, de la tête du Nouveau Bassin et transporteront du fret à meilleur marché qu'aucun des steamers ou bâtiments à voiles qui font le service. Toutes les goélettes de cette ligne sont avantageusement connues dans les bureaux d'Assurance.

La goélette Mississippi, de première classe, reçoit en ce moment du fret et partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les expéditeurs voudront bien s'adresser à moi pour des ordres, avant d'envoyer le fret.

W. WAKEFIED, agent,

2 oct—1m Rue du Camp, No 59

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ : tous les LUNDIS et JEUDIS à 8 heures du soir.

Le beau bateau neuf ALONE, capitaine Louis Pasentou, commis J. J. Labarthe, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoleonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport. 17oct—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dupuy, commis Jos. Dalferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte. —Départs réguliers.—Attention particulière pour les passagers et le fret de la Côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Denisel, agent pour les annonces.

Le J. M. SHARP se rendra régulièrement à chaque voyage avec le steamer THOS POWELL, et prend à du fret jusqu'à Lockport. 17 oct—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats Unis.—Départ tous les MARDIS à 5 heures du soir.—MARDI, 16 octobre, pour Vicksburg, Natchez et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du réembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du comfort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connexion avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Ingomar, P. E. BURKE, capitaine, Geo. Dave et A. H. Coudroy, commis, a été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas.

Il partira de Brashear City tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des chars de la Nouvelle-Orléans.

Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 3 heures de l'après-midi.

Le Samedi, l'INGOMAR ira jusqu'à St-Martinville. Pour plus ample information s'adresser à

A. MEYRIER, Jr., Agent, 23 oct—☞ 51, rue St-Louis.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

POUR LES OPELOUSAS.—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine O. Hinckley, commis M. Kenison, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus pour Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Morganzia et tous les ports intermédiaires de la rivière Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. R. CARLIN, rue de la Vieille Levée, No 83.

J. S. PAGAUD, agent pour les annonces, rue Front, 38. 10 oct—1m

PAQUEBOT REGULIER DE LA COTE ET DU BAYOU LAFOURCHE.

Départ, tous les mardis à 5 heures, et les samedis à 10 heures.—Le beau bateau NEW ERA, capitaine Joseph F. Aucoin, commis O. Malaqui, fera les voyages réguliers, entre Thibodeauxville, Labadieville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires du Bayou et de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. FENIMORE, Nlle-Orléans. 4nov—1m

Georges Wailes. Julien Michel.

WAILES & MICHEL.

AVOCATS (NOUVELLE-ORLEANS)

12, Passage de la Bourse.

Exerceront aussi leur profession dans le Quatrième District Judiciaire, à IBERVILLE et à la POINTE COUPÉE ainsi que pardevant la Cour Suprême de l'Etat.

Une attention particulière sera donnée aux affaires qui seront confiées pour la ville et la campagne.

13 oct—3m F F

Bureau de la Compagnie Louisianaise de Huile de Pétrole et de Charbon.

A une réunion des Directeurs de la Compagnie Louisianaise de l'Huile de Pétrole et de Charbon, tenue aujourd'hui dans ce bureau, MM. W. G. Kenner, L. S. Bathier, O. Lewis, W. B. Koontz, J. W. Patton, O. Rexander et B. Pollet étant présents, lecture a été faite du rapport de M. W. G. Swan, président de la compagnie. D'après les recommandations et les suggestions [illegible] il a été résolu que, par décision des opérations de la Compagnie sur les terres qu'elle possède dans la paroisse Calcasieu, un nombre limité d'actions non vendues serait mis sur le marché et que le secrétaire serait autorisé à disposer de cent actions au pair, donnant la préférence aux actionnaires primitifs jusqu'à la concurrence du nombre d'actions déjà prises et payées par chacun d'eux.

Conformément à la résolution prise, comme il est dit ci-dessus, les personnes qui voudraient acheter des actions devront s'adresser au soussigné.

L. A. FOURNIER, secrétaire et trésorier,

29 oct—6f No 109, rue Gravier.

Avis aux Contribuables.

LES bureaux d'assessment de la ville pour l'année 1867, ayant été ouverts par le Bureau des Reviseurs, les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nouvelle-Orléans peuvent venir les examiner, tous les jours (les dimanches exceptés) de neuf heures du matin à 2 heures de l'après midi, jusqu'au 24 courant, date après laquelle le Bureau se réunira pour considérer les demandes des personnes qui se croient lésées.

S. P. HARPER,

24 oct—10j Secrétaire du Bureau des Reviseurs

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1866.

CONFORMÉMENT à l'article 4 de la charte de cette Compagnie, avis est donné que l'élection annuelle de Directeurs, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, rue Carondelet, No 3, le LUNDI 5 novembre 1866, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

21 oct—jusq 5 nov H. CASTAREDE, Secrétaire.

BANQUE CRESCENT CITY, Rue du Canal, No. 104.

Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1866.

UNE réunion des actionnaires de cette Banque est convoquée pour le LUNDI, 26 novembre prochain, à midi, à l'effet de considérer la question de réduire le capital de la Banque.

Par ordre de la Direction,

Nov—30j CHAS. FAURIE, Jr., caissier.

AVIS.

MR. EMILE REVEL est prié de passer au bureau de l'ABEILLE pour y recevoir une communication qui peut l'intéresser. 27 oct☞

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal, ou aux initiales D. D., lock box 112 Post-office. 14 oct—3m

Moulin à Coton de J. H. H. Hedges

RUE TCHOUPITOULAS, No. 391.

DES sacs pour contenir du coton en graines sont fournis gratis aux planteurs et aux négociants consignataires. L'établissement donne les prix les plus élevés du coton en graine. Boîtes pour les ordres : rue Gravier No 166 et boîte No 1916 du Bureau de Poste. 13 oct—1m

Chas. Hemard.

VENDEUR DE COTON,

RUE GRAVIER NO. 194,

NOUVELLE-ORLÉANS

☞ Il fait des avances libérales sur les consignations. 7 oct—3 m

Hôtel St-Louis.

HOTEL ST-LOUIS............NLLE-ORLEANS

CE bel Hôtel vient d'être complètement meublé et sera ouvert le LUNDI, 12 NOVEMBRE. Il sera dirigé dans le genre américain et dans le genre européen pour M. J. O. Barbois.

24 oct—1m O. E. HALL, propriétaire

A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre des arbres fruitiers, tels que : Orangers de toutes grandeurs, Magnolias, pruniers, pêchers, figuiers, etc., et arbres d'agrément. Magnolias, pittosporum, jasmins, fuscais, rosiers et d'autres variétés de fleurs, à des prix très modérés.

S'adresser à Gretnville, paroisse Jefferson, entre la rue Lew Line et Pine, deux îlets après le couvent St-Dominicain, autrefois l'école de Mme Macé.

FRANÇOIS COUROULEAU,

14 oct—1m successeur de Jean Larroy.

A VENDRE.

23 VACHES LAITIERES du pays de 50 à 75.

3 taureaux de race,

10,000 pieux pour entourages,

Un assortiment de bois de chauffage,

40,000 oranges à vendre.

S'adresser sur l'habitation LeBEAU,

23 oct—1m près des Casernes.

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de C. F. Munton, C. V. Burke, Wm. Chance, FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Laminés, acier damas, rubans d'acier, damas, &c.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER,

20 oct—6m 60, rue du Canal.

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison SMITH & RELF, pour le commerce de charbon.

JOHN E. SMITH.

J. MILTON RELF.

Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier

15 oct—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1866.

HIER, à une réunion des Directeurs de cette banque, M. JOHN A. STEVENSON a été élu Président à l'unanimité en remplacement de M. J. M. LAPEYRE, démissionnaire.

Par ordre de la Direction,

31 oct—15j L. BERNARD, Caissier.

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp, No 56, courtiers de change étranger et de change américain. Ils se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur le Mercantile National Bank, de New York, et sur la banque de Liverpool, en Angleterre. 12 oct—1m

Mme Thierry,

No 391, Chemin du Bayou, près Dorbigny

Invite les horticulteurs et le public en général à visiter ses beaux jardins. On y verra les plus belles variétés de dahlias et une infinité de plantes rares. Elle prie les personnes qui l'ont toujours honorée de leur patronage de s'adresser leurs ordres pour bouquets, plantes, &c., soit chez elle, ou à M. Bondio, coin Canal et Carondelet, qui est seul autorisé à les recevoir. 19 oct—1m

Avis aux débitants de cigares.

A. TATOUT,

FABRICANT DE CIGARES,

166............rue Tremé............166

AYANT acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires, prévient sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'établir une nouvelle fabrique de cigares, où l'on trouvera toujours des marchandises en véritable tabac du Connecticut. Ses prix seront comme par le passé, c'est-à-dire très-modérés. Il invite ses amis à venir lui rendre visite avant d'aller ailleurs. Sept—3m

Licht & Philippe,

BRONZEURS ET GALVANISEURS,

No 61, rue Perdido, entre Baronne et Dryades.

REPARATION ET MISE A NEUF

De Bronzes, Pendules, Appareils à Gaz, &c., &c.

20 oct—1m

Entrepot de Tapis.

No 19, RUE DE CHARTRES, No 19.

NOUS venons de recevoir, par le steamer "Mexique" une grande facture de tapis anglais, velours, Bruxelles, Revants de cheminées, etc.

Les tapis cirés de toutes largeurs et de tous les grands, donnant d'être reçus.

Couvertures de tables et de pianos, dessous de table, banquettes d'escalier, nattes, etc.

Etoffes et articles à rideaux, corniches, bandes, etc.

Le tout est offert au plus bas prix du marché.

28 oct. A. BROUSSEAU & Co.

MAISON ET MAGASIN A LOUER.

La maison en brique et à trois étages, No 84 de la rue de Chartres. Pour les conditions, s'adresser à M. GERNON, baraque No 2 de Stony Building, au coin des rues Camp et Commune.

28 oct—☞

AVIS.

M. A. MANNESSIER a l'honneur d'informer ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans que l'ouverture de son nouvel établissement, rue Dryades, près du Mechanics Institute, aura lieu, JEUDI, 25, à 6 heures de l'après-midi.

Tout le comfortable qu'un public amateur et connaisseur comme celui de la Nouvelle-Orléans, puisse désirer, se trouvera dans cet établissement. A cet effet, il vient d'enrichir sa cave de tous les meilleurs vins et pour que rien ne laisse à désirer, et à seule fin de toujours mériter la considération du public, qui ne lui a jamais fait défaut, il s'est adjoint un glacier qu'il a fait venir expressément de Paris. Le lunch le plus varié et préparé dans le dernier goût.

Les commandes pour baptêmes, noces, soirées, bals seront ponctuellement exécutées. Le service se fera dans le style le plus élégant. L'établissement sera ouvert jusqu'à la fermeture des théâtres. 21oct—1m

JUSTE FONTAINE

Courtier,

No 12, rue Royale, entre Canal et Douane

Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et a toujours des fonds illimités à prêter sur hypothèque. 13juillet—6m

Société des Artisans et des Agriculteurs de la Louisiane.

La première GRANDE FOIRE de cette Société aura lieu,

SUR LE TERRAIN DE LA SOCIÉTÉ, dans la ville de la Nlle-Orléans,

MARDI, 20 novembre prochain.

Les inventeurs, les fabricants, les éleveurs d'animaux &c., de toutes les parties des Etats-Unis, et qui désirent être représentés à cette Exposition d'Industrie, peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant aux officiers de la Société.

L. N. MARKS, Président,

LUTHER HOMES, secrétaire et trésorier.

C. H. SLOCOMB, président du comité.

20 oct—1m.

MALADIES.

Dépuratif et Injections du Docteur Vergé.

CES deux médicaments sont employés depuis dix années, constatées avec le plus grand succès.

F. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

11juill—☞

AVIS.

CHANGEMENT DE LOCAL.

A partir du 1er novembre prochain le magasin de la maison C. RAVELET & FILS (Importation de dry goods en gros) sera transféré du No 5 rue de la Douane au No 21 rue Royale, au premier.

13 oct—1m

CHARLES E. FORTIER,

ENCANTEUR.

A transporté son Bureau au

No. 37, PASSAGE DE LA BOURSE,

Près de l'angle de la rue de la Douane.

1er oct—☞

Fredco. Mo. Rambaldi.

Professeur d'Italien, de Français, d'Anglais et d'Espagnol.

RUE CONTI, No. 44—Au 2me.

SE charge de toutes copies, traductions, et lettres de toute sorte. De régler ou de tenir des livres de commerce, de faire tout compte ou calcul quelconque en dessous ou en monnaie américaine. Il donne aussi quelques leçons privées. MM. les Italiens seront les bienvenus tous les soirs de 6 à 7 1/2. 10 oct—1m

Ecuries du CRESCENT.

Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

Nos. 50 & 52, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Nolligan ses écuries, situées aux Nos 50 et 52, rue Baronne, entre Commune et Gravier, j'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je suis prêt à recevoir en pension les chevaux et les mulets et à prendre soin de toute espèce de buggies et de voitures. Mon établissement [la maison Mistriked] et le mieux aéré] contient 120 stalles et la meilleure remise de la ville. Venant de recevoir une grande quantité de chevaux de trot et autres, et des buggies neufs, j'invite respectueusement mes amis et le public amateur à venir voir par eux-mêmes.

Il y a dans l'établissement un grand soin pour l'examen des animaux; on les soigne gratis en cas de maladie, tant qu'ils sont apportés par médecins.

JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

7oct—3m

Mme ALLUARD,

Somnambule.

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, traite également la paralysie, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dyssenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tremé, 346, entre Ursulines et Bayou. 19 sept—☞

Toiture de toile et de feutre, patentée,

A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

Ne donnant aucun goût à l'eau, à bon marché, durable pouvant être facilement posée sur des toits plats et n'exigeant que de faibles supports.

ZINCS ET COULEURS FINES.

Des marques les plus avantageusement connues; Huile de Lin, Vernis, Térébenthine, Peintures et articles de Décorateurs—

A vendre en gros et en détail, par

FRANCIS HUMPHREYS,

Agent des fabricants, rue Royale, No 61.

11 oct—1m

Le Docteur A. LANDRY

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

a fixé sa résidence à la Nouvelle-Orléans :

No 69, rue du Maine, encoignure Royale.

7 oct—3m

C. L. CHAPOTEL,

Coin Bienville et Bourbon.

LE soussigné annonce à ses amis et à sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de Paris et du Nord un grand assortiment d'articles de ménage en fer battu et en fonte.

Un bel assortiment de fourneaux de cuisine, pour le bois et charbon, stove de salon et café.

—Aussi—

Grates. Grates. Grates.

Un grand assortiment de GRATES de cheminée de toutes grandeurs, à vendre par

C. L. CHAPOTEL,

31 oct—1m Coin Bienville et Bourbon.

W. L. CUNNINGHAM & Co. ROBERT MOORE & Sons Nlle-Orléans, (Lac) Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,

166....GRAVIER ET 17....UNION,

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, cheminées de fer et steamers.

Dépôt de scies, charrues, moulins à main, &c.

Fournisseurs de locomotives et de machines pour bateaux. 31 oct—3m

Avances ! Avances !

DES avances libérales seront faites par le soussigné, sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à ses amis de New York, MM. H. C. Baker, Son & Co.

J. B. VANHORN,

No 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, au coin Poydras 25 oct—1m

TURNER & COHEN.

Galerie de Photographie et de Beaux-Arts.

37............RUE DU CAMP............37

Convaincus que le patronage de nos amis et du public nous sera quand bienveillant que par le passé, nous nous sommes assuré les services de M. E. M. HOWELL, photographe, dont l'habileté ne saurait être surpassée. Notre artiste, M. REICHMAN, ne le cède en rien aux artistes du pays.

Ces messieurs viennent de New-York avec beaucoup de nos employés. Nous pouvons maintenant faire des photographies, depuis la plus petite miniature sur le cadran d'une montre jusqu'aux plus grandes photographies.

Le public est invité à venir examiner nos spécimens—les portraits de quelques-uns de nos citoyens les mieux connus. 21oct—1m.

J. ESNAULT,

PEINTRE DE BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES.

Vitrerie et Collage de papier.

25............rue Jefferson............25

☞ Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis. 3 oct—3m

Chaux, "Cape," de Richards.

CETTE CHAUX, bien connue et appréciée depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre, au dépôt du fabricant, "Stone and Marble Yard," rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

21 sept—3 m NEWTON RICHARDS.

SAVON. SAVON.

A vendre à prix de fabrique par S. HESSE, No 3, rue Tchoupitoulas, agent de A. BILLAUD.

PALM SOAP, 30 barres 45 livres à la caisse.

do PRESSE, 60 barres de 1 livre.

MANASSAS SOAP, 30 barres, 30 livres. Oct. 1m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 30 octobre 1866.

LES actionnaires de cette Banque sont priés de se présenter, au local de la Banque, le 1er décembre prochain, et pendant trente jours de cette date à l'effet de s'entendre sur des affaires de l'institution et de décider s'il conviendrait d'en réduire le capital.

Par ordre de la Direction.

31 oct 3m—dbfe L. BERNARD, Caissier.

Toiles françaises et Mouchoirs de batiste.

EN consignation chez F. JAUFROID 36, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.—

Un grand choix de mouchoirs batiste, 41 unis et à ourlets, 3/4 et 3/4 Aussi un assortiment de TOILES FRANÇAISES pour chemises, le tout provenant de la fabrique de BERTRAND MILCENT, de Cambrai.

A vendre en gros seulement et aux plus bas prix limités.

Sept—1m F. JAUFROID

CAFÉ TORRÉFIÉ ET MOULU

PAR LE PROCÉDÉ DE

V. E. SARRAZIN

LES familles, capitaines de BATEAUX, HOTELS, RESTAURANTS, &c., &c., sont respectueusement invités à s'assurer de la bonté des diverses qualités de

CAFE MOULU

que je tiendrai constamment à la disposition du public. Par suite de l'agrandissement et le perfectionnement de ma manufacture, je puis toujours fournir ce que l'on demandera.

V. E. SARRAZIN,

6 oct—1m No 90 Chartres encoignure Conti

ENTREPOT

De Tapis et de Rideaux.

TAPIS NOUVEAUX, reçus par le steamer Luxor, arrivé de Liverpool. TAPIS VELOURS, VERITABLES BRUXELLES ANGLAIS, avec DEVANTS DE CHEMINÉES et NATTES appareillées. Ces nouveaux genres sont d'un goût exquis.

Tapis à trois plis et Ingrains, tapis d'escaliers et toiles cirées de toutes largeurs.

Etoffes à rideaux, mousseline de laine satin, castillane, de tous les genres, et les meilleures garnitures aux articles. Rideaux et corniches.

Notre stock est complet et les marchandises seront vendues à des prix raisonnables, au comptant.

E. ELKIN,

11 oct—1m Rue Carondelet, No 3, près Canal.

Magasin d'Huile de Charbon et de Lampes,

TRANSPORTÉ du coin des rues Chartres et Douane au No 74 de la rue du Camp, entre la rue Natchez et les bureaux du "Times."

27 oct—1 8 HILL & VEAZIE

AUX ARMES DE FIGARO !

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de ses amis et du public de la Nlle-Orléans en général, qu'il a transféré son

SALON DE BARBE

ET

Magasin d'Articles de Toilette pour Hommes,

Du No. 58 *RUE ROYALE (où il était établi depuis cinq ans)*, au No 93, *même rue, près de l'encoignure Conti, à l'enseigne des* "ARMES DE FIGARO".

Il invite respectueusement ses anciens clients et le public en général à venir visiter son nouvel Établissement, où l'on trouvera le plus joli COMPORTABLE et un assortiment choisi d'articles des plus variés en fait de toilette d'hommes.

103, Rue Royale, près de la rue Conti,

11 oct—1m VICTOR DUBOIS.

Docteur J. Maringer,

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS.

Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.

No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville, NOUVELLE-ORLÉANS.

Consultations de Midi à 2 heures. 19 oct 1m

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 1[illegible]....RUE DU CANAL....1[illegible] entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

18 oct—1m

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, étant de retour à la Nlle-Orléans, s'est transporté au No. 157 de la rue du Camp, directement en face de l'église St Patrick, où l'on peut le consulter aux heures d'affaires.

15 oct—1m

Restaurant St-Louis

HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, entre Bourbon et Royale.

Le soussigné a l'honneur d'inviter sa nombreuse clientèle à venir examiner sa nouvelle et célèbre

BROCHE AÉRIENNE.

qui, de l'avis des plus fins connaisseurs et gourmets de la ville, est la seule qui puisse produire les succulents rôtis dont le Restaurant St-Louis a exclusivement acquis la renommée. Il profite de cette occasion pour rappeler au public qu'il vient de renouveler complètement la décoration et le confort de ses salons, et qu'on outre d'un service irréprochable on trouvera chez lui des soupers et déjeuners chauds ou froids, composés des mets les plus délicats de la saison.

Les commandes pour la ville sont exécutées avec un soin particulier.

21 oct H. BARTHE.

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de famille, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement aux et leurs familles. 4 novembre—1☞

RESTAURANT COSMOPOLITE

11............RUE ROYALE............11

Les soussignés ont fait l'ouverture de leur restaurant Samedi, 20 octobre. Ils ont, au premier, de beaux et vastes salons, et au deuxième, des chambres garnies pour voyageurs. La cuisine est de premier ordre et les vins et liqueurs de choix. Le service de la maison est organisé de manière à satisfaire les plus difficiles. Prix modérés. J. R. BIRON & L. CHAPELAIN, Propriétaires

16 oct—1m

RESTAURANT FRANÇAIS,

79....RUE DE CHARTRES....79

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES. — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c., &c. PHI. FORGET conservera son ancien prix.

AGENCE D'IMMIGRATION

44, RUE DE L'UNION,

Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde et de la Chine. 3nov—1m

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO, New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les plus à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEONHARD, agent, 148 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai. 20 sept—6m

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS,

8............RUE ST-LOUIS............8

Nlle-Orléans.

ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN

—&—

Liqueurs françaises de tous genres.

14nov—☞

Groves & Church,

Rue Poydras No 144.—Côté Haut.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres articles à fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage.

Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, qu'ils leur vendront à bas prix.

Nov—6m

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,

juny—☞ No 55, rue Vieille-Levée.

Quelques paroles sensées.

COMBIEN est limité le nombre de personnes qui ne sont point sujettes à quelques affections des poumons ou de la respiration et qui, en en négligent les premiers symptômes, aggravent le mal jusqu'à ce que lui-même provoque ruine, leur cause des tortures inexprimables et plonge leurs amis dans la désolation. "Seulement un rhum !" "Un léger mal de gorge !", voilà ce que disent beaucoup de ceux qui en sont atteint. Oui, "seulement un rhum"; ce qu'en dit beaucoup de ceux que la mort a marqués et qui devaient être sa proie.

Avertis—soyez sur vos gardes ! Telle devrait toujours être la devise des personnes sujettes à la toux, au rhume, au catarrhe, à l'influenza ; celles qui souffrent de l'asthme, des bronches, de la consomption doivent douter les consumés. Le remède est sous leurs mains ; si elles négligent le mal, les conséquences sont fatales : une vie de souffrance, une lutte continuelle pour conserver l'existence—lutte où il ne peut y avoir qu'un vainqueur—la Mort.

L'idée de résultat de la négligence n'épouvante-t-elle pas les plus courageux ? Alors, pourquoi ce retard ! Quelle excuse pouvez-vous donner après que vous avez été prévenus à temps ! Lorsqu'on vous signale le danger, pourquoi ne pas l'éviter ! Le BAUME PECTORAL DE MARSDEN a été employé avec succès dans plus d'un million de cas ; la Faculté le recommande comme le remède le plus prompt et le plus efficace que la science ait encore découvert pour la toux, le rhume, l'influenza et la consomption lorsque le cas n'est pas désespéré. Même si le malade est dans la dernière période, cette préparation le soulagera. Une seule bouteille suffira pour convaincre les plus incrédules que les éloges qu'on a faits du Baume de Marsden ne sont pas exagérés; que les milliers de malades qui ont été sauvés parce qu'ils l'ont valent pris à temps, en ont été bien davantage. Une garantie accompagne chaque bouteille et les marchands ont reçu l'ordre de rendre l'argent si le remède ne soulage pas le malade.

Préparé par

T. W. MARSDEN, 487, Broadway, New York,

Prix : $1 la bouteille.

Agents pour la vente en gros :

WHEELOCK FINLAY, à Baltimore,

BARNES, WARD & Co,

E. J. HART & Co.,

J. S. MAUNSELL & Co. 9 oct—10☞

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus, d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de la maladie ou des pressentiments de malheurs, une lassitude générale, l'accablement, l'incapacité de prendre des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier ; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immuable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold n'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient commis des excès des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénients, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes dangereux et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse d'affections de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quel que ancienne qu'elle soient. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou débilitées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'un des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui détruisent humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent le sang. De tous les remèdes inventés dans le but de purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille De Helmbold.

nettoie et renouvelle le sang, rendit la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre, et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, cela l'excès d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il est doué des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà pris.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un galon de sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, sont bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collège royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal de royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collège royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

à vendre par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de

HELMBOLD,

Nov—☞ 594 Broadway, New Yo

Charbon et Bois de Corde

A vendre aux plus bas prix du cours, par

P. V. BERNARD,

PASSAGE DE LA BOURSE, No 58,

2 nov—1m ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

Demande de Domestiques.

ON demande, dans une petite famille, deux DOMESTIQUES blancs, une parfaite cuisinière et blanchisseuse, et une bonne gardienne d'enfants et domestique de maison. On leur donnera de bons gages. Les meilleures recommandations seront exigées. S'adresser au No 300, rue de Chartres, près Hôpital. 2nov—☞

A bon marché pour cause de départ.

A vendre UNE JOLIE PHARMACIE, de détail avec articles pharmacie. Installation de premier choix ; boiserie fine, tiroirs, armoires et vitrines, faisant le tour de la pharmacie, comptoir avec tiroirs, vitrière, show-globes, balances, bocaux, &c. &c....... verrerie de premier choix. Flacons et bocaux tous bouchés en verre. Médicaments et produits chimiques de choix et en quantités suffisantes pour satisfaire aux prescriptions. Le tout facile à transporter. S'adresser 167, rue Marais entre Ste-Anne et Dumaine. 1er nov—1 m 1, 4, 6]

Café et Grocerie à vendre.

A vendre pour cause de santé débile, un CAFÉ et une GROCERIE, établissement vaste et bien achalandé, situé coin Bouroet et Levée, 3me District. Pour les Conditions, s'adresser sur les lieux.

Un an de bail avec privilège de renouveler. 1er nov 7f

Changement de Local.

LE Dr A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 14 de la rue Baronne, au No 19 de la rue Baronne, de l'autre côté, au-dessus du magasin de chaussures de J. Bonnillo et à côté de l'église des Jésuites. 1loct—3m

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer un prospectus à l'établissement. 21 sept—4m

INSTITUT SAINT-CHARLES,

Pensionnat et externat pour les jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme C. MACÉ,

Rue Bourbon, No 104.

LES cours des études recommenceront, dans cette institution, LUNDI, 3 septembre.

Un grand nombre de professeurs d'élite sont attachés à l'Institut St. Charles depuis longues années, et rien n'est négligé par la Directrice, ou de suit, pour donner aux élèves qui lui sont confiées, la plus haute éducation morale et intellectuelle.

Pour prospectus, s'adresser au local de l'Institut.

26 août—6m

Classes du Soir, entre 6 et 9 heures,

Au COLLEGE DES REMPARTS, 240,

Dirigé par M. CARON.

L'Anglais, le Français, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, les principales Notions Usuelles.

3oct—☞

Collége de Spring Hill,

PRÈS MOBILE (ALA.)

LA prochaine session commencera le 5 novembre prochain. MERCREDI, 7 novembre, le Président du Collège partira de la ville avec les élèves qui lui seront confiés, par le convoi de 4 heures du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser au Rév. L. Curioz, au Collège des Jésuites, au coin des rues Commune et Baronne, ou à F. Pomraine, agent du Collège, rue Natchez, No 35.

—Conditions—

1o—Pension, enseignement, blanchissage, encre, papier, &c......... $ 250

2o—Pour l'entrée, la première année seulement...

3o—Honoraires du médecin et médicaments.......

4o—Literie, si le Collège la fournit..............

N. B.— Les paiements doivent se faire en or ou l'équivalent en monnaie courante.

Chaque demi-session doit être payée d'avance, avant que l'élève soit admis.

La musique, le dessin et l'escrime se paient à part.

24 oct—18f L. CURIOZ, Président.

Institution Martin.

PENSIONNAT ET EXTERNAT,

RUE DU BAYOU 290.

AU 1er novembre, M. MARTIN ouvrira une classe du soir, de 6 à 9 heures, pour les jeunes gens qui se destinent au commerce ou qui désirent achever leur éducation.

M. Dobbin, professeur d'anglais, se chargera de toutes les branches en anglais. Prix : $5 payables d'avance. Il s'occupera depuis tonnes de livres. 19 oct—1m

VENTES JUDICIAIRES.

E. BOULLE, syndic, vs PIERRE ANDRÉ DESTRAC CAZENAVE

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No [illegible]. En vertu d'un writ de liquidation adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Charles Bienvenu, et devant être fait à la réd transféré et du consentement des parties y intéressées je procéderai, le SAMEDI, 1 décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit : [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS

4 nov—5.15.29 nov 1 déc Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GIACOMO CUNEO vs WM H. DANENHEIM

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans. [illegible]

FRANCIS CUNEO vs WM H. DANENHEIM

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

John Darcy, Samuel M. Todd, subrogé, vs le capitaine et les propriétaires du bateau à vapeur "Fanny Pearson"

CINQUIEME Cour de District de la Nlle-Orléans. [illegible]

P. F. HERWIG vs SES CREANCIERS

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit du Fonds d'Ecole de McDonogh vs Pierre Cazelar Jr., et Norbert Duportail

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

LOUIS ROSE vs DANIEL WOLF.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible] DEUX CAISSES DE CUIRS [illegible]

F. M. FISK vs JAMES HAMILTON BURTON

QUATRIEME COUR de District de la Nlle-Orléans. [illegible]

Etat de la Louisiane. — Paroisse St Bernard Cour du Second District Judiciaire.

JOSEPH M. FRENCH CONTRE WM B. COLLINS.—No 525.

EN vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé l'honorable Cour du Second District Judiciaire de la Louisiane, dans et pour la paroisse de St Bernard, dans la susdite affaire [illegible]

ANTOINE CHALAIRE, Shérif

Bureau du Shérif, paroisse St Bernard, 29 octobre 1866.

29 oct—5 15 22 29 nov 1er déc

AVIS JUDICIAIRES.

SUCCESSION de J. M. HOWELL—No

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes y intéressées, d'avoir à déduire, sous dix jours à la date de la présente publication, les raisons, [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

28 oct—2 nov Greffier

SUCCESSION de JACOB FUCHS—No 27 122.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

28 oct—3 nov Greffier

SUCCESSION de CHAS. A. HATTIER—No

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mary Ann Alice Schnier, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Chas. A. Hattier, décédé intestat. [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

28 oct—2 nov Greffier

SUCCESSION de Mme P. O. CLARKE—No 27.15

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Attendu que James O. Nixon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu P. O. Clarke décédé intestat. [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

28 oct—2 nov Greffier

SUCCESSION de ALEXANDRE BARETTA, No 27 427

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Vicenzo Battaiera a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Alexandre Baretta, décédé intestat. [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

28 oct—2 nov Greffier

SUCCESSION de CHRISTOPH SCHUMAN No 27.425.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que Samuel Jacobs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Christophe Schuman décédé intestat. [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,

28oct—2,5 nov Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

MARCHANDISES AVARIÉES

Vente par ordre des Assurances.

500 lots marchandises sèches avariées, sauvées du dernier incendie rue du Canal, étant une partie du stock de Fox C. Pavan.

PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible]

PAR HOFFMAN & MARKS.

Grande vente, sans réserve, de marchandises sèches étrangères et américaines, "doméstics".

PAR HOFFMAN & MARKS, S. S. ZELNICKER encanteur [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Succession de feu James Forsyth. Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. No 26 [illegible]

Terrains vagues et améliorés, de très grand prix, dans le Premier et le Quatrième District

PAR C. E. GIRARDEY & CO, encanteurs [illegible]

Maison en bois et à étage, dans la rue Washington.

SUCCESSION DE GEO. H. CLAY — No 11,984. [illegible]

Par C. E. GIRARDEY & Co. encanteurs. [illegible]

Actions — Vente de succession — Actions de la banque de la Louisiane, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans de l'Odd Fellows Hall, et de la compagnie de Manufacture de la Louisiane. [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & Co. [illegible]

PAR BERNARD TURPIN.

Vente par catalogue de Vin rouge et blanc Vermouth, Genièvre, Absinthe, Muscat, Sirops, Champagne, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur. [illegible]

VENTE DE SYNDIC

Propriétés foncières dans le Troisième District. A. LEBLANC vs SES CREANCIERS—ES CREANCIERS DE LAURENT LEBLANC. Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 26 [illegible]

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur. [illegible]

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Trente caisses cheminées de lampes, A L'ENCAN.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO. [illegible]

Dix-huit Drapeaux des Etats-Unis, de 8 36 pieds, vente à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO. [illegible]

PAR A. FEIBER.

Grande vente de Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Bottes, Souliers, Chapeaux, Coutellerie, &c., à l'encan.

PAR A. FEIBER. H. MARKS, encanteur. [illegible]

VENTES DE CONSTABLE.

E. A. Yorke contre la goélette ELIZABETH, le capitaine et les propriétaires. Cour du Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans. No 383.—

EN vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Geo. H. Braughn, Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, MARDI, 6 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, savoir :

La goélette ELIZABETH, ses meubles et appareils, telle qu'elle est actuellement au poteau 21 Deuxième District.

Conditions comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis.

JOHN C. KUZAC,

Constable de la Cour du Deuxième Juge de Paix.

3oct—20,6 nov.

PAR E. ROGER & CO.

Vente de Marchandises avariées, sauvées de l'incendie de la rue du Canal, et pour le compte de qui il appartiendra.

Par E. ROGER & CO. O. Déjan, Encanteur

MARDI, 6 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, aux salles d'encan, No. [illegible] 500 colis et lots de marchandises sèches, [illegible]

Vente de Marchandises Sèches.

PAR E. ROGER & CO. O. DÉJAN, encanteur [illegible]

PAR VINCENT & CO.

VENTE SANS RESERVE,

Par Catalogue

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

Marchandises Anglaises et Etrangères, Marchandises Sèches, Habillements, Quincaillerie, Faïence, Bottes et Souliers.

PAR VINCENT & CO. Wm. P. Vincent, encanteur

IL sera vendu MARDI, 6 NOVEMBRE, à 10 heures dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres.

Sept Cents Colis et Lots Marchandises Anglaises et Etrangères,

Marchandises Sèches, Habillements, Quincaillerie, Faïence, Bottes et Souliers.

Les catalogues seront faits la veille du jour fixé pour la vente et les marchandises pourront alors être examinées.

— Conditions —

Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 21 oct [illegible] 5 et 6 nov

PAR NELLIGAN & NASH

La Foire! La Foire! La Foire!

PAR NELLIGAN & NASH

Vente de privilèges de Buvettes, &c., au Fair Grounds.

PENDANT la Foire qui commencera le 20 novembre il sera vendu au bureau de la Société

Mercredi, 7 du courant, à midi, [illegible]

NELLIGAN & NASH, J. Nelligan, encanteur.

PAR D. E. MORPHY.

Malles et Meubles de chambre à coucher.

PAR D. E. MORPHY, encanteur [illegible]

Carabines et Capsules.

PAR D. E. MORPHY, encanteur [illegible]

PAR D. E. MORPHY, encanteur [illegible]

PAR WALTON & DESLONDE.

Actions — Vente péremptoire.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE, J. B. WALTON, Encanteur [illegible]

PAR G. DE FERIET.

Propriété de prix s'étendant de la rue des Remparts à la rue du Bassin, portant le No 8 de la rue des Remparts et le No 9 de la rue du Bassin, entre les rues Conti et St Louis

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau 42, rue Royale [illegible]

Vente positive, pour compte de qui il appartient, du contenu de la maison, encoignure Douane et Bourbon.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau, 42, rue Royale. [illegible]

Magnifique bâtisse en bois et à étage, couverte en ardoises, avec un magnifique jardin et un grand terrain, dans un deuxième voisinage, No 281 du Chemin du Bayou, entre les rues Marais et Villeré, à une très petite distance des chars. — Egalement deux maisons agréables et dépendances, No 281 de la rue des Marais et No 1 de la rue Kerlerec, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Mlle Sophie Coquet.—Vente pour opérer un partage.

PAR G. DE FERIET, Encanteur. [illegible]

Meubles......Meubles......Meubles.

Vente pour effectuer un partage.

Succession de Mlle Sophie Coquet.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau, No 42 rue Royale. [illegible]

PAR HERMAN & KINGSTON.

Un assortiment général de meubles à l'encan.

PAR HEERMAN & KINGSTON, H. A. KINGSTON, encanteur [illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR.

Succession de S. P. Fox et sa femme. No [illegible] Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans. Propriété améliorée de valeur sur la rue Palmyra, Premier District

PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur [illegible]

Succession de A. Gonon. Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans. No [illegible] Montre patentée et Chaîne en or, Epingle Diamant, Linge de corps Contenu d'un Café, Cigares, Tabac, M[illegible] Whiskey "Cabinet" [illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR [illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO

Meubles......Meubles......Meubles

PAR MONTGOMERY & BRO R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, mardi 6 novembre à 11 heures, dans la salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp,

Un assortiment général de meubles [illegible]

— KOALEMENT

Une grande facture de lits cottage, chaises à [illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de Tir Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons &c., à l'Encan

Par MONTGOMERY & BRO R. M. MONTGOMERY [illegible]

Elégants Chevaux appareillés,

do do de monture,

Beaux mulets de tir

Belles vaches laitières.

— Aussi —

Buggies découverts et couverts, harnais [illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis

PAR O. VALETON.

Vins en caisses ! Vins en caisses !

Vente par ordre du Consul français pour compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur [illegible]

PAR S. GUINAULT.

VENTE DE SYNDIC.

Vente importante de propriétés de valeur améliorées dans le Deuxième District de cette ville.

Belloeq, Noblom & Co vs Leurs Cr.

PAR S. GUINAULT, Encanteur et FORSTALL & SPEAR. PLACIDE J. SPEAR, Encanteur [illegible]

Jolie propriété sur la rue Villeré, No [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse [illegible]

VENTE RENVOYEE

VACHES LAITIERES.

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI 5 novembre 1866, il sera vendu à 11 heures, [illegible] jeunes vaches laitières de race [illegible] Durham, élevées en Louisiane.

Conditions—Comptant 1er nov—1

Vente pour cause de maladie.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse. [illegible]

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et Ste-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,

DISTILLATEURS,

PARFUMEURS,

PEINTRES, &c. &c.

Aussi — INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

1er nov☞